



«Le ministre des Sports et de l'Éducation Physique, président du Cocan 20-21 à l'honneur de porter à l'attention du public de l'ouverture des concours artistiques nationaux pour la proposition de l'hymne officiel et de la mascotte officielle de la CAN Total 2021. Lesdits concours sont ouverts à compter du 1^{er} avril 2021 à tous les artistes-musiciens et artistes-plasticiens (individuel ou collectif) de nationalité camerounaise», lit-on dans un communiqué publié le 1^{er} avril par le Pr Narcisse Moullle Kombi, Ministre des Sports et de l'éducation physique

Dans le même communiqué, le patron des Sports mentionne que « **les fiches d'inscription ainsi que les règlements spéciaux des concours sont disponibles à la direction du tournoi (Stade Omnisports de Yaoundé), dans les délégations régionales et départementale des Sports et de l'Éducation Physique et sur le site Minsep.cm** ». La date limite de recevabilité des dossiers de candidature en français ou en anglais est fixée au 14 avril 2021 à 15 heures précises pour ce qui est de la proposition de la Mascotte et au 21 avril à 15 heures précises en ce qui concerne la proposition de l'Hymne.

Rappel, la prochaine Coupe d'Afrique des nations masculine de football (CAN), prévue au Cameroun, aura lieu du 9 janvier au 6 février 2022.

Le tirage au sort pour connaître la composition des six groupes, se déroulera le 25 juin 2022.

Au totale 23 équipes ont déjà validé leurs billets pour la prochaine étape. La dernière place disponible se dispute entre le Bénin et la Sierra Leone reporté en juin prochain.